



HAL
open science

La jeunesse de Fontenay : l'impulsion de Félix Pécaut pour un nouvel enseignement populaire, féminin et laïque (1880-1899)

Mélanie Fabre

► To cite this version:

Mélanie Fabre. La jeunesse de Fontenay : l'impulsion de Félix Pécaut pour un nouvel enseignement populaire, féminin et laïque (1880-1899). *Histoire de l'éducation*, 2022, 158, pp.63-96. 10.4000/histoire-education.7868 . hal-03911837

HAL Id: hal-03911837

<https://hal.science/hal-03911837>

Submitted on 23 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mélanie Fabre
Université de Picardie-Jules Verne
CAREF
melanie.fabre@u-picardie.fr

La jeunesse de Fontenay : l'impulsion de Félix Pécaut pour un nouvel enseignement
populaire, féminin et laïque
(1880-1899)

Référence : Mélanie Fabre, «La jeunesse de Fontenay : l'impulsion de Félix Pécaut pour un nouvel enseignement populaire, féminin et laïque (1880-1899) », *Histoire de l'éducation*, 2022/2, n°158, p. 63-96.

Accessible en ligne avec la mise en page de l'éditeur sur le site Cairn.

Mes remerciements vont à l'équipe d'*Histoire de l'éducation* pour son travail d'accompagnement, ses nombreuses relectures et sa très grande rigueur intellectuelle.

Résumé :

Cet article revient sur les deux premières décennies d'existence de l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses à partir de sa fondation en 1880. Créée pour former l'élite du corps enseignant primaire féminin (les directrices et professeures d'écoles normales, d'écoles primaires supérieures et les inspectrices), l'école de Fontenay est marquée pendant cette période par l'aura de son directeur des études : Félix Pécaut (1828-1898). Défenseur d'une instruction ambitieuse pour les filles et partisan d'une conception de la laïcité scolaire maintenant une aspiration à la transcendance, cet ancien pasteur protestant encourage les fontenaysiennes à développer leur esprit critique et le principe du libre examen en tout domaine. C'est à travers l'empreinte que Pécaut a laissée sur une dizaine de fontenaysiennes que cet article aborde la jeunesse de l'école de Fontenay. Cette recherche repose sur les textes produits par plusieurs anciennes élèves de « Monsieur l'Inspecteur », qui s'expriment, pour beaucoup d'entre elles, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, alors que les attaques se multiplient contre Fontenay dans le contexte de la « Guerre des deux France ». L'engagement dreyfusard de Félix Pécaut, qui entraîne avec lui Ferdinand Buisson et qui appelle la communauté des fontenaysiennes à la vigilance, attire en effet sur l'école de Fontenay les foudres de l'opinion conservatrice. La fin du siècle est l'occasion de batailles de plumes dans la presse autour de l'École normale supérieure d'institutrices. De nombreuses fontenaysiennes font malgré tout fructifier l'héritage de Pécaut dans leurs écoles normales pendant toute la Belle Époque, appliquant une discipline libérale fondée sur le *self-government*, reprenant la tradition des conférences du matin et gardant en tête la maxime pécauldienne adressée à « ses filles » : « Osez être ! ».

Mots clés : Éducation des filles, laïcité, formation des enseignants, institutrices, écoles normales.

Summary :

This text analyses the first two decades of the École normale supérieure d'institutrices situated in Fontenay-aux-Roses since its foundation in 1880. Created to train elite female primary teaching staff (headmistresses and teachers in teacher training colleges, female inspectors of primary schools, etc.), the school of Fontenay was deeply influenced by its director of studies: Félix Pécaut (1828-1898). A supporter of an ambitious programme of instruction for women and an advocate of a model of *laïcité* (secularity) derived from his own belonging to the protestant religion, Félix Pécaut encouraged the “fontenaysiennes” to develop their critical thinking and apply it to every subject. This research analyses the youth of the Fontenay school through the mark that Pécaut made on a dozen of his students. This research is based on texts written by several of his former pupils who spoke up at the turn of the century when attacks against the school were proliferating in the context of the “War between the two Frances” (“Guerre des deux France”). Pécaut being a Dreyfus supporter, he converted Ferdinand Buisson to his cause and led his former pupils to keep a vigilant eye on the situation of the country in this context of political and social crisis. During this chaotic period, the school of Fontenay was frequently attacked in the press. Several “fontenaysiennes” stayed faithful to the legacy of Pécaut in their own teacher training colleges during the Belle Époque. They applied a liberal discipline based on self-government, replicating the traditional morning conferences and keeping in mind Pécaut's aphorism addressed to “his daughters”: “Dare to be!”.

Key words : teacher training, teachers, secularism, normal schools, girls' education.

En 1879, Paul Bert fait voter une loi rendant obligatoire l'existence d'une école normale de filles et d'une école normale de garçons dans chaque département, et ce, dans un délai de quatre ans. Cela entraîne une densification du réseau des institutions féminines, puisque 64 nouvelles écoles normales de filles sont ouvertes contre six écoles de garçons¹. Dix ans plus tôt, la France ne comptait encore que neuf écoles normales de filles, dont sept aux mains des congrégations religieuses. La loi Bert marque donc un tournant dans la prise en main, par l'État, de la formation du personnel primaire, en particulier féminin².

La création en 1880 de l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses vise à former le personnel de ces nouvelles écoles normales de filles. Cette école est une institution d'un type radicalement nouveau, puisque l'État y distribue un enseignement laïque et diplômant à une élite féminine vouée à former les cadres de l'enseignement primaire public. Les fonctionnaires qui sortent de cette école sont officiellement désignées sous le titre de « professeur », ce qui est une première pour des femmes. Ce titre s'étend également aux Sévriennes lors de la fondation de l'école normale supérieure consacrée au secondaire féminin, en 1881, et aux Cloutiers en 1882, date de la création de l'équivalent masculin de Fontenay, dans le primaire³.

Si les certificats d'aptitude à l'enseignement et à la direction des écoles normales sont ouverts aux candidates non fontenaysiennes⁴, Fontenay fournit à elle seule 554 professeures d'écoles normales et 120 directrices ou inspectrices primaires au cours de ses vingt premières années d'existence⁵. Elle joue donc un rôle majeur dans l'institutionnalisation d'un nouvel enseignement primaire féminin, républicain et laïque. Cet établissement constitue pourtant un angle mort de l'historiographie auquel ne s'intéressent que de rares travaux. En 1981, Yvonne Oulhiou réalise un travail « mémoriel » sur son ancienne école, fondée un siècle plus tôt⁶. Huit ans plus tard, Colette Hirtz en reprend certains éléments dans un court article où elle mobilise également quelques

¹ Linda L. Clark, *Schooling the Daughters of Marianne, Textbooks and the Socialization of Girls in Modern French Primary Schools*, Albany, State University of New York Press, 1984, p. 13. Cinq écoles normales de filles s'ajoutent à cette première vague en 1890.

² Sur les écoles normales, voir Gilles Laprêvotte, *Les écoles normales primaires en France, 1879-1979 : splendeurs et misères de la formation des maîtres*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984 ; Anne T. Quartararo, *Women Teachers and Popular Education in Nineteenth-Century France, Social Values and Corporate Identity at the Normal School Institution*, Newark, University of Delaware Press, 1995 ; Jean-François Condette, *Histoire de la formation des enseignants en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Marcel Grandière, *La formation des maîtres en France : 1792-1914*, Lyon, INRP, 2006.

³ Jean-Noël Luc, « L'École Normale Supérieure de Saint-Cloud : clé de voûte de l'enseignement primaire, 1882-1914 », *Historical Reflections*, 1980, p. 417-427. Voir aussi Jean-Noël Luc et Alain Barbé, *Des normaliens : histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982.

⁴ Fontenay fournit aussi une partie du personnel des écoles primaires supérieures de filles. À ce sujet, voir Amandine Charvet : « Les enseignant-e-s des écoles primaires supérieures de l'Isère : statuts, parcours, pratiques (1886 – 1945) » mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine à l'ENS de Lyon sous la direction de Marianne Thivend et Philippe Savoie.

⁵ D'après Patrick Cabanel, « Introduction à *Quinze ans d'éducation* de Félix Pécaut », in Félix Pécaut (textes sélectionnés et présentés par Patrick Cabanel), *Quinze ans d'éducation – Pensées pour une République laïque*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2008, p. 7-73.

⁶ Yvonne Oulhiou, *L'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses à travers le temps*, Fontenay, ENS de Fontenay-aux-Roses, 1981.

documents datant de la Première Guerre mondiale dont elle hérita de sa tante, Jeanne Hirtz, ancienne présidente de l'association des fontenaysiennes⁷. Par la suite, c'est du côté de l'histoire du protestantisme qu'on s'est le plus préoccupé de Fontenay, à travers notamment la figure de son directeur des études de 1880 à 1896, Félix Pécaut. Patrick Cabanel a ainsi réédité en 2008 ses conférences quotidiennes, qui furent publiées cinq ans après sa mort par son fils Élie, en 1903. Cette réédition est précédée d'une introduction qui, tout en ébauchant quelques pistes sur Fontenay, revient sur l'histoire de Pécaut, dont l'historien note qu'« aucune biographie importante n'est venue fixer [l']image dans le paysage des fondations laïques, si bien que la France n'a pu le garder ou le réintégrer, pour l'heure, dans sa mémoire »⁸. Si l'histoire des enseignantes a récemment donné lieu à de nombreux travaux⁹, seuls de rares historiens et historiennes liés directement à Fontenay ou intéressés par Pécaut se sont donc penchés sur cette école, qui n'a pas jusqu'alors attiré l'attention de l'histoire de l'éducation¹⁰.

Il s'agit d'étudier ici les deux premières décennies de l'école de Fontenay, depuis sa fondation en 1880 jusqu'aux remous de l'Affaire à la fin du siècle, qui rejaillissent sur l'école en raison de l'engagement dreyfusard de Pécaut jusque sur son lit de mort. L'objectif de ce travail est de saisir la façon dont l'établissement s'organise, les objectifs qu'elle poursuit et l'esprit qui l'anime. Cela implique de se pencher sur son fondateur Pécaut, dont les vieilles années furent indissociables de la jeunesse de Fontenay. Il ne s'agit pas, pour autant, de se désintéresser d'autres personnalités qui contribuèrent à modeler l'institution. Le but est également d'inclure les élèves de Fontenay dans cette analyse. En l'absence de prosopographie semblable à celle que Jo Burr Margadant a menée pour les premières promotions de sévriennes¹¹, ce travail se focalise sur les figures qui se sont exprimées au sujet de Fontenay, et qui – cela n'est pas un hasard – sont également les plus investies dans la communauté des fontenaysiennes. Seront particulièrement étudiés les écrits de Marthe Janin (née Magnier, promotion 1880), auteure en 1906 d'une *Note sur la vie et l'œuvre de Félix Pécaut*¹² ; de Sophie Lauriol (promotion 1881), qui prend la parole au nom

⁷ Colette Hirtz, « École normale supérieure de Fontenay : des protestants aux sources de la laïcité française », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 135, avril-mai-juin 1989, p. 281-290.

⁸ Patrick Cabanel, « Introduction à *Quinze ans d'éducation* de Félix Pécaut », art. cit. Voir aussi, du même auteur, « Les nouvelles Provinciales : Félix Pécaut et la formation de l'esprit républicain dans les années 1870 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 142, novembre-décembre 1996, p. 755-774 et, dans le même numéro, Lucien Carrive, « Félix Pécaut d'après sa correspondance », p. 855-881.

⁹ Rebecca Rogers, Mineke Van Essen (dir.), « Les enseignantes. Formations, identités, représentations, XIX^e-XXI^e siècles », *Histoire de l'Éducation*, n° 98, 2003 et Yves Verneuil (dir.), *Enseignement secondaire féminin et identité féminine enseignante. Hommage à Françoise Mayeur*, Reims, CRDP Champagne-Ardenne, 2009.

¹⁰ À l'exception d'un court développement de Marcel Grandière, *La formation des maîtres en France : 1792-1914*, *op.cit.*, p. 132-135.

¹¹ Jo Burr Margadant, *Madame le Professeur, Women Educators in the Third Republic*, Princeton, Princeton University Press, 1990. Sur Sèvres et le secondaire féminin, voir aussi Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977.

¹² Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de Félix Pécaut, 1828-1898*, Saint-Ouen, Lallier et Esnault, 1906. Document accessible à la Bibliothèque Marguerite Durand [désormais BMD], fonds Marie Rauber, boîte 4, pochette C.

de l'association des anciennes élèves lors des obsèques de Pécaut¹³; d'Albertine Eidenschenk (née Patin, promotion 1884), auteure de nombreux articles en hommage à Pécaut¹⁴ ; et de Marie Fuster (née Baertschi, promotion 1887), qui rédige en 1903 ses souvenirs de Fontenay¹⁵. Comme l'écrivent Jean-François Condette et Véronique Castagnet-Lars, les témoignages de ce type, rédigés rétrospectivement, sont « une alchimie complexe entre souvenirs réels, recompositions mémorielles [...] avec parfois d'ailleurs un appui sur des documents conservés »¹⁶. Croisés avec d'autres sources, étudiés dans leurs dissemblances et dans leurs points communs, ces récits se révèlent d'une grande richesse pour analyser Fontenay. Ils permettent d'approcher l'institution de l'intérieur et d'évaluer l'empreinte que cette école a laissée dans la vie professionnelle et privée de quelques professeuses et directrices d'écoles normales. Le constat de cette large influence, pour être généralisé à l'échelle de toute l'instruction primaire féminine, devrait cependant être étayé par une recherche plus large, qui dépasse les cadres de l'enquête menée ici. Aux sources mobilisées dans ce travail s'ajoutent les textes publiés par Pécaut et ses collaborateurs, ainsi qu'une quinzaine de dossiers personnels conservés dans les fonds de l'Instruction publique. Une étude de la presse grand public permet en outre d'inscrire Fontenay dans une histoire des représentations, à l'heure où l'école laïque doit se légitimer dans un contexte de « Guerre des deux France »¹⁷.

Afin de saisir la manière dont Fontenay, dans ses deux premières décennies, se présente comme le centre d'impulsion d'un nouvel enseignement populaire, laïque et féminin, il conviendra tout d'abord d'étudier la façon dont s'organise ce nouvel établissement notamment à travers la trajectoire de ses fondateurs, les modes de gouvernance de l'école, son système de recrutement et les modalités pédagogiques des études. Il faudra ensuite analyser les réflexions que fait naître la fondation de Fontenay concernant l'instruction à donner à des jeunes femmes qui auront pour mission de transmettre la culture savante aux classes populaires et d'y ancrer la République laïque. Il s'agira enfin d'étudier l'héritage de « l'ère Pécaut » à l'heure des controverses à l'orée du XX^e siècle et de s'interroger sur la persistance de « l'esprit de Fontenay » dans l'enseignement primaire féminin à la Belle Époque.

I- FONDER ET ORGANISER UN ÉTABLISSEMENT À LA TÊTE DES ÉCOLES NORMALES DE FILLES

A) Une gouvernance bicéphale pour une école d'un nouveau genre

¹³ « Discours de Mlle S. Lauriol », in *M. Félix Pécaut*, brochure éditée par l'Association amicale des anciennes élèves de Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Imp. E. Charaire, 1898, p. 13.

¹⁴ Dans le *Bulletin de la société amicale des anciennes élèves de l'école normale primaire supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses* [désormais *Bulletin des fontenaysiennes*], A. Eidenschenk, « Le devoir présent », juillet 1889, « La neutralité », décembre 1899, « Notre œuvre doit-elle être autre que celle de M. Pécaut ? », avril 1911.

¹⁵ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », article publié dans *L'École nouvelle* du 31 janvier et du 7 février 1903, dans le *Bulletin des fontenaysiennes* de juin 1903, et dans *Pages libres* le 18 juillet 1903.

¹⁶ Jean-François Condette et Véronique Castagnet-Lars, « Écrire l'histoire des élèves : problèmes de sources et de méthodes », *Histoire de l'éducation*, 2019/1, n°151, p. 9-25.

¹⁷ Émile Poulat, *Liberté, laïcité, La Guerre des deux France et le principe de la modernité*, Paris, Cerf, 1988.

Alors que les cours secondaires féminins créés par Victor Duruy en 1867 avaient déclenché la polémique en faisant instruire des jeunes filles par des professeurs masculins, les auteurs des lois scolaires des années 1880 décident que les nouvelles structures de l'enseignement féminin seront encadrées par des femmes. Cela vaut pour les écoles normales primaires, pour les collèges et lycées de jeunes filles nés un peu plus tard de la loi Camille Sée, mais également pour les écoles de Fontenay et Sèvres. Dans un contexte de rivalité avec les pensionnats religieux, il est impossible qu'un pensionnat public de filles soit dirigé uniquement par un homme. Pourtant, dans le cas des deux écoles normales supérieures féminines, il faut un homme pour faire rayonner l'institution. D'où le choix, dans les deux cas, d'une gouvernance bicéphale¹⁸.

À Fontenay, c'est Joséphine de Friedberg qui est désignée comme directrice. Elle jouit d'une grande expérience dans l'enseignement. Inspectrice des salles d'asile depuis son veuvage en 1860, elle devient directrice de l'École supérieure de filles de la ville de Paris, institution fondée en 1841 qui « fournit à l'enseignement bon nombre de sujets distingués »¹⁹. Joséphine de Friedberg participe à la transformation de cet établissement en école normale d'institutrices de la Seine en 1873. Elle le dirige jusqu'à sa nomination à Fontenay.

Entre-temps, en 1870, elle siège dans la commission féminine chargée par le nouveau gouvernement républicain d'examiner les questions relatives à la réforme de l'instruction primaire. En 1879, ses supérieurs hiérarchiques la décrivent comme « une femme d'un esprit élevé, ferme, douée de toutes les aptitudes nécessaires à la direction intellectuelle et morale d'un établissement normal »²⁰. Elle est très appréciée des familles et des élèves, a beaucoup d'autorité sur son personnel et « se consacre à ses devoirs avec une abnégation absolue »²¹. À Fontenay, Joséphine de Friedberg gère l'intendance globale de l'institution, alors que Félix Pécaut s'occupe de l'organisation des études. Marie Fuster se souvient qu'elle était « chargée d'organiser la vie matérielle et en quelque sorte familiale de Fontenay, de veiller à l'ordre, à la bonne tenue des élèves, etc. M. Pécaut évitait avec soin d'empiéter sur les attributions de sa collaboratrice »²². Lorsqu'il présente l'école, Félix Pécaut écrit de son côté qu'à Fontenay, la directrice, accompagnée des répétitrices, a la charge de visiter les salles d'étude, d'appeler auprès d'elle les élèves « pour les conseiller, les stimuler, les aider, les exercer individuellement »²³ et qu'elle participe à l'influence morale de l'école sur les élèves. Il résume : « sous un tel régime, l'action principale, presque

¹⁸ À Sèvres, c'est Ernest Legouvé et Mme Jules Favre qui sont nommés en 1881.

¹⁹ Marcel Charlot, « Fête commémorative des écoles normales de la Seine », *Revue pédagogique*, novembre 1897, p. 385-447. Cette école était à l'origine une école primaire supérieure.

²⁰ Archives nationales [désormais AN], F/17/22872 : Lettre du vice-recteur au ministre, 20 mars 1879, dossier de Joséphine de Friedberg.

²¹ *Ibid.*, Inspection de 1876.

²² Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

²³ Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », in Félix Pécaut et Édouard Jacoulet, *Notice sur les écoles normales supérieures d'enseignement primaire de Fontenay et Saint-Cloud*, Paris, Hachette, 1889, p. 8-10.

toujours maternelle, sévère à l'occasion, appartient à la directrice²⁴ ». À côté d'elle, le directeur des études est un « inspecteur général [qui] représente directement le Ministre et préside à l'ensemble des études²⁵ ». Il invite les professeurs et conférenciers et organise le programme scolaire de l'école.

En vérité, Félix Pécaut participe largement à « l'influence morale » exercée par l'école sur ses élèves et ne se contente pas d'organiser les études. Il finit par incarner Fontenay à lui seul. Pourtant, sa nomination à l'école n'a rien d'évident : il n'est pas un universitaire, bien qu'il dispose d'une expérience dans l'enseignement. De 1851 à 1857 environ, il dirige à Paris l'École Duplessis-Mornay, établissement protestant où il entretient une discipline souple et où il réunit ses élèves chaque soir pour une causerie familière, pratique qui inspire les conférences du matin à Fontenay²⁶. En 1870, Pécaut répond à l'invitation de Ferdinand Buisson de le rejoindre en Suisse pour participer à son projet de réforme libérale du protestantisme. Le futur directeur de l'enseignement primaire écrit en janvier 1870 à Jules Steeg : « Vous dire ce qu[e Pécaut] a d'action ici, c'est impossible [...]. Nous l'appelons notre St François d'Assise [...]. À la Chaux-de-Fonds il faudrait d'ici à quelques semaines se préparer à combattre la Pécautlâtrie, s'il restait un peu plus longtemps »²⁷ : le charisme de Pécaut fait déjà forte impression. Dans les années qui suivent, ce dernier se fait connaître par les nombreux éditoriaux qu'il publie dans *Le Temps* sur les questions éducatives et par la mission qu'il mène en Italie en 1878 pour étudier les écoles de filles²⁸. À la fin de l'Ordre moral, il écrit à Octave Gréard, directeur de l'enseignement primaire de la Seine :

« Si, comme il est probable, j'aborde bientôt dans le journal [*Le Temps*] la question *du gouvernement de l'instruction et des institutrices primaires*, je me promets d'user beaucoup de vos avis si pleins d'expérience pratique. Sur certains points, je serais décidément plus radical que vous. Un chiffre que vous citez m'a stupéfait ; sur 19000 congréganistes femmes, moins de 1000 diplômées ! Quel scandale ! et quelle étreinte étouffante que ce grand nombre de dévotes ignorantes formées à huis clos ! des demi-mesures ne nous dégageraient jamais. À quoi vous me répondriez sans doute qu'il n'y a pour le moment que des demi-mesures possibles... »²⁹.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Patrick Cabanel, « Introduction à *Quinze ans d'éducation* de Félix Pécaut », art. cit.

²⁷ Patrick Cabanel, *Ferdinand Buisson : père de l'école laïque*, Genève, Labor et Fides, 2016, p. 59.

²⁸ Pour un résumé de sa vie, voir « Félix Pécaut », in Guy Caplat (dir.), *Les inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, CNRS, 1986, p. 538-9. Félix Pécaut est le père de cinq enfants, dont Pierre qui devient directeur de l'École normale supérieure de Saint-Cloud en 1926. Partisan d'un protestantisme ultralibéral, Félix Pécaut rédige une thèse ainsi que plusieurs ouvrages de théologie. Il se présente – en vain – comme candidat républicain aux élections législatives de 1870. Il voyage en Allemagne, en Suisse et en Italie, animé par une quête de réforme religieuse et pédagogique.

²⁹ Citée par Félix Hémon, « Les lettres de Pécaut à Gréard », *Revue pédagogique*, juillet 1909, non datée. Sur Gréard, voir Stéphanie Dauphin (préface de Jean-François Condette), *Octave Gréard : 1828-1904*, Rennes, PUR, 2016.

Bien que dépourvu de diplômes universitaires³⁰, et grâce à l'entremise de son ami Buisson, Pécaut se voit offrir la possibilité de créer une école qui n'est pas une demi-mesure en matière d'instruction féminine et à laquelle il imprime sa marque. Arrivant à Fontenay en 1887, Marie Fuster se souvient que le « mythe Pécaut » était déjà vivace dans les écoles normales dirigées par les premières promotions de fontenaysiennes :

Comme la plupart des élèves qui entraient alors à Fontenay, je venais d'une école normale primaire³¹. J'avais eu comme directrice et comme professeurs d'anciennes Fontenaysiennes. Depuis plusieurs années, mes compagnes et moi, nous avons entendu parler de M. Pécaut avec une telle vénération, une telle ardeur, qu'il était devenu pour nous comme une figure de légende. [...] C'est M. Pécaut qui nous attirait à Fontenay³².

Son aura va au-delà de ses anciennes élèves. Ainsi, Miss Price, répétitrice de langues à l'école normale d'institutrices de Rouen qui n'est pas passée par Fontenay, découvre Pécaut en 1896, lorsqu'il vient faire une conférence devant ses élèves. Elle en reste ébahie et comprend mieux l'admiration que ses collègues lui témoignent. Comme elle l'écrit en 1898, « toutes ces dames portaient l'empreinte et avaient ce que l'on appelle l'esprit de Fontenay. [...] Aucune de celles qui ont assisté aux conférences du matin de M. Pécaut n'a pu manquer d'être frappée de [son] intense ardeur morale »³³.

Après avoir longtemps exercé son influence, Pécaut se prépare à quitter définitivement ses fonctions et écrit en 1896 au ministre : « Aujourd'hui comme au premier jour, je suis pénétré de gratitude en songeant à la confiance dont j'ai été l'objet. Je me suis efforcé de répondre de mon mieux ; et si les dix-sept années que j'aurai bientôt fini de donner à l'adresse de l'éducation populaire laïque ont été les plus laborieuses de ma vie, elles en ont été aussi les plus heureuses »³⁴.

Si sa première décennie à Fontenay est à ses yeux une réussite par sa collaboration facile avec Joséphine de Friedberg, les années suivantes sont plus délicates. En effet, en 1890, cette dernière quitte ses fonctions pour raisons de santé. Elle est remplacée par Lucie Saffroy³⁵, orpheline

³⁰ Ce qui apparaît *a posteriori* comme une qualité. Voir : Pauline Kergomard, « Choses de l'enseignement », *La Fronde*, 4 février 1899 ; Darlu, « À mes anciennes élèves », in *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p. 24-27 ; *Madame A. Eidenschenk-Patin, 1864-1942, directrice de l'école normale d'institutrices de Douai, 1905-1926*, brochure éditée par l'amicale des anciennes élèves de l'École normale d'institutrices du Nord, Douai, 1973, p. 53 ; Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit. ; Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut, op. cit.*, p. 8 et 16.

³¹ Les toutes premières promotions d'élèves qui arrivent à Fontenay au début des années 1880 n'ont pas pu bénéficier d'une formation dans les écoles normales, très peu nombreuses. Celles qui passent le concours sont des femmes ayant déjà entamé leur carrière, et reconnues pour leurs qualités d'enseignantes dans des écoles libres ou publiques.

³² Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

³³ Miss Price, « L'école de Fontenay jugée par une Anglaise », *Revue pédagogique*, juin 1898.

³⁴ AN, F/17/23025 : Lettre au ministre Rambaud, 15 janvier 1896, dossier de Félix Pécaut.

³⁵ Voir la notice, « Mlle Lucie Saffroy », in Patrick Dubois (avec la collaboration d'Annie Bruter), *Le dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson : répertoire biographique des auteurs*, Publications de l'INRP, 2002, n°17, p. 129-130.

sans fortune qui fut élève à Fontenay de mars à août 1881, à une époque où, les besoins en personnel qualifié étant urgents, les fontenaysiennes ne suivent pas encore un parcours complet en deux voire trois ans. C'est à cette occasion que Joséphine de Friedberg découvre les qualités de Lucie Saffroy. Elle la recommande donc en 1890 : « Mademoiselle Saffroy n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler une femme du monde, elle n'en a ni la grâce ni le charme ; mais c'est une âme élevée, un cœur droit, sincère, un esprit juste, un jugement sûr que l'amour du bien domine seul et sans compromission d'aucune sorte »³⁶. Il est clair que Lucie Saffroy a la « vocation primaire » : « Pleine de tendresse pour les malheureux, [elle] exerc[e] autour d'elle l'influence la plus féconde »³⁷. Et pourtant, l'origine sociale de cette directrice, son dédain pour son apparence et surtout la « fermeté virile » que Louis Liard voit en elle lui portent préjudice : « si elle était un peu plus femme, si sa tenue était digne, elle serait à peu près parfaite »³⁸. Ces commentaires soulignent une des ambiguïtés de Fontenay : si cette école est le fleuron de l'enseignement primaire républicain, elle reste néanmoins à l'écart des filières de reproduction des élites traditionnelles que sont les lycées et les facultés. Et malgré la vocation primaire de l'établissement, il est attendu de sa nouvelle directrice qu'elle se conforme aux codes d'une respectabilité bourgeoise à laquelle elle est étrangère par son extraction sociale.

La collaboration qui dure six ans entre Pécaut et son ancienne élève Lucie Saffroy ne va pas sans heurts. Mais la situation s'aggrave lorsque Jules Steeg succède à Pécaut comme directeur des études entre 1896 et 1898. En 1897, l'école est secouée par un affrontement ouvert entre Lucie Saffroy, qui soutient les élèves contre les professeurs, et Jules Steeg, qui soutient les enseignants contre les élèves. Constance Robert et Laure Leloutre, anciennes élèves devenues maîtresses répétitrices – elles jouent un rôle d'intermédiaires pédagogiques entre les professeurs et les fontenaysiennes –, prennent parti contre Lucie Saffroy. Laure Leloutre, dans une lettre à Félix Pécaut, accuse même la directrice de détricoter son œuvre³⁹. Le conflit prend sa source dans les résultats du certificat d'aptitude au professorat, où seules quatre des 13 élèves de seconde année ont été reçues⁴⁰. Les candidates déplorent la médiocrité de leur préparation et se plaignent auprès de Lucie Saffroy du manque de sérieux de leurs enseignants.

Arguant que la directrice a qualifié les enseignants d'incapables devant les élèves, Jules Steeg rédige une lettre à Albert Bayet, directeur de l'enseignement primaire : « Faudra-t-il que Mlle Saffroy use plusieurs directeurs ? Je doute qu'elle en trouve jamais un qui soit de son goût. Cette situation secondaire ne la satisfera jamais. Ce qu'il lui faut, c'est la direction totale et unique⁴¹. » Devant la situation qui s'envenime, Albert Bayet nomme Lucie Saffroy inspectrice primaire de la Seine.

³⁶ AN, F/17/22543/A : Lettre de Joséphine de Friedberg à Ferdinand Buisson (souligné dans la source), 23 août 1890, dossier de Lucie Saffroy.

³⁷ *Ibid.*, rapport d'inspection de mars 1901 (dossier Saffroy).

³⁸ *Ibid.*, rapport d'inspection de 1884 (dossier Saffroy).

³⁹ *Ibid.*, lettre du 12 octobre 1897 (dossier Saffroy).

⁴⁰ Yvonne Oulhiou, *L'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses à travers le temps*, op. cit., p. 92.

⁴¹ AN, F/17/22543/A : Lettre de Steeg à Bayet, 9 septembre 1897 (dossier Saffroy).

Adèle Dejean de la Bâtie, ancienne directrice d'école normale devenue inspectrice primaire, est nommée à la place de Lucie Saffroy. Elle aussi est portée par la « vocation primaire », mais correspond mieux à l'image sociale attendue d'une directrice. Agrégée de l'enseignement secondaire, elle pourrait prétendre à des postes plus lucratifs que ceux qu'elle a occupés dans l'enseignement primaire, mais c'est l'éducation populaire qui l'intéresse⁴². Arrivée à Fontenay à la fin de l'année 1897, elle ne collabore pas longtemps avec Jules Steeg, qui se retire de ses fonctions peu de temps après et meurt en mai 1898, deux mois avant Félix Pécaut. Aucun nouveau directeur des études ne prend leur suite. À partir de cette date, la direction de Fontenay n'est plus bicéphale, elle est assurée exclusivement par Adèle Dejean de la Bâtie, qui occupe cette fonction pendant vingt ans, jusqu'en 1917. Elle a passé les concours de l'enseignement primaire sans jamais étudier à Fontenay et n'est pas une « fille » de Pécaut. Avec son arrivée à la tête de Fontenay à la fin du siècle, l'ère Pécaut se termine donc : la jeunesse de Fontenay est consommée.

B) Les débuts de Fontenay : installation, recrutement, organisation des études

Si, en 1880, il avait été question d'installer l'école normale supérieure d'institutrices à Yzeure⁴³, dans l'Allier, Pécaut insiste pour que l'établissement soit proche du foyer intellectuel parisien, qui lui fournit ses professeurs et conférenciers venus de l'enseignement secondaire ou supérieur parisiens. Parmi les premiers enseignants dans les disciplines littéraires, on trouve Henri Marion, Paul Vidal de La Blache, Albert Sorel, Alfred Croiset et Alphonse Darlu. Du côté des scientifiques, on compte notamment Pierre Leysse, professeur de mathématiques devenu inspecteur général, et le fameux géologue Stanislas Meunier. L'action de ces professeurs est complétée par l'intervention plus ponctuelle de conférenciers de renom, parmi lesquels Frédéric Passy, Paul Bert, Fustel de Coulanges, Michel Bréal, Louis Liard, Gabriel Séailles et Paul Desjardins⁴⁴.

Les cours d'octobre 1880 ont lieu à l'école normale de la Seine, dirigée jusqu'alors par Joséphine de Friedberg, avant que les 19 premières fontenaysiennes – sur trente candidates au concours⁴⁵ – n'intègrent les locaux de Fontenay en novembre. Ces premières fontenaysiennes ne restent qu'une petite année à Fontenay, à la différence de leurs successeuses, qui y passent deux voire trois ans si elles préparent le certificat nécessaire à la direction des écoles normales en plus du certificat d'aptitude à l'enseignement. Pour être admise à Fontenay, il faut être titulaire du brevet

⁴² Voir son dossier, AN, F/17/22316/B.

⁴³ Marc Le Cœur, « Un “Port-Royal laïque” : l'École normale supérieure d'institutrices, à Fontenay-aux-Roses », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 2007, n°13, p. 65-76.

⁴⁴ La liste des premiers professeurs et conférenciers est reproduite dans Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art. cit. On y trouve d'ailleurs quelques femmes, moins connues, comme Mmes Kleinhans, Malmanche, Giroux (dans l'ordre des lettres), Mlle Colin (chant), Mlles Williams (anglais), Bachellery (allemand), Delaporte (diction) et Mme Dartois (gymnastique).

⁴⁵ Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art. cit. Les éléments qui nourrissent ce développement sont issus de cette source.

supérieur ou du baccalauréat et avoir entre 20 et 25 ans⁴⁶. Dans les années 1880, une trentaine de places sont mises au concours (pour environ quatre-vingt candidates à la fin de la décennie) : une quinzaine dans la section littéraire et une quinzaine dans la section scientifique. L'école accueillant ponctuellement quelques externes, ses effectifs s'élèvent à environ soixante-dix jeunes femmes après les premières années. Les fontenaysiennes sont accueillies gratuitement comme internes, en échange d'un engagement à servir l'État pendant dix ans. Elles bénéficient également d'une indemnité annuelle pour les dépenses de voyage et d'habillement s'élevant à 250 francs⁴⁷.

La journée commence par la conférence de Pécaut entre 7h15 et 7h45, à laquelle il n'est pas obligatoire d'assister, mais qui est très fréquentée. Après cela, les fontenaysiennes assistent à une ou deux leçons d'une heure et demie par jour. Les élèves ayant intégré la section « lettres » ont des cours de grammaire, de cosmographie, de géographie et d'histoire. Les fontenaysiennes de la section « sciences » ont quant à elles des cours de chimie, de physique, de mathématiques et d'histoire naturelle. Toutes reçoivent également en commun des cours de morale, de psychologie, de littérature, d'histoire politique contemporaine ainsi que des cours de langue anglaise et allemande. Elles réalisent enfin ensemble des exercices de chant, prennent des cours de dessin et de gymnastique.

À ces cours sont associées des répétitions, à la charge de quatre maîtresses répétitrices (deux en lettres et deux en sciences). Pécaut écrit que c'est par elles « que l'esprit de la maison, esprit de liberté et de règle volontaire tout ensemble, se communique peu à peu aux nouvelles arrivées : sous le titre modeste de répétitrices, elles remplissent l'une des fonctions les plus actives et les plus honorables de l'école »⁴⁸. Parmi les répétitrices, on peut citer Albertine Eidenschenk, qui, entrée à Fontenay en 1884, en ressort deux ans plus tard première de sa promotion avec le certificat d'aptitude à l'enseignement des lettres. Elle devient, pour un an, professeure à l'école normale d'institutrices de Versailles, avant d'être rappelée à Fontenay en 1887 pour y exercer comme répétitrice jusqu'en 1891. Toutes ces années passées à Fontenay l'ont amenée à beaucoup côtoyer Pécaut : « [J'ai vécu] avec lui dans une communication journalière d'idées, dans une union de sentiments dont je suis fière ; [...] aucune [n']a mis plus [...] d'application à comprendre cette grande âme, à se pénétrer de sa pensée⁴⁹. » Elle se fait l'ambassadrice du maître dans les décennies suivantes, et joue un rôle majeur dans l'association des fontenaysiennes. Il en va de même de Laure

⁴⁶ Arrêté du 30 décembre 1882 « relatif aux conditions d'admission à l'École Normale Supérieure d'Institutrices de Fontenay-aux-Roses ». Les conditions semblent cependant avoir évolué : dans la circulaire du 28 septembre 1882, Duvaux ne mentionnait que le brevet supérieur comme examen requis. Dans son texte de 1889, Félix Pécaut écrit quant à lui qu'outre le brevet supérieur et le baccalauréat, le certificat d'études secondaires est également accepté pour candidater au concours de l'école de Fontenay (« École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art. cit.)

⁴⁷ Pour donner un ordre de grandeur relatif à ce chiffre, un instituteur ou une institutrice stagiaire débute son métier avec 1100 francs annuels d'après le règlement de l'Instruction publique fixé en 1889.

⁴⁸ Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art. cit.

⁴⁹ Albertine Eidenschenk, « Notre œuvre doit-elle être autre que celle de M. Pécaut ? », *Bulletin des fontenaysiennes*, avril 1911.

Leloutre, élève de 1883 à 1885, qui devient répétitrice en sciences de 1886 à 1894⁵⁰. Pécaut est très attaché à ses répétitrices, qui, vivant au pensionnat avec les fontenaysiennes, se dévouent intégralement à leur tâche. Croyant imminent le départ de Laure Leloutre pour la direction de l'école normale d'Oran, Pécaut se résigne ainsi : « je frapperais à quelque porte pour la remplacer comme répétitrice. J'aurai grand'peine à trouver »⁵¹.

Avec l'aide des répétitrices, les fontenaysiennes s'habituent à des modalités de cours déroutantes pour qui sort d'une école normale. En effet, il ne s'agit plus à Fontenay de restituer les connaissances délivrées dans des cours magistraux, mais de construire soi-même une leçon à professer devant ses camarades. Jules Toutain, qui enseigne l'histoire, explique que les élèves sont poussées à porter un regard critique sur la masse de connaissances qu'elles ont accumulée, qu'elles doivent être capables de justifier la façon dont elles ont construit leur leçon, la bibliographie sur laquelle elles se sont appuyées. Il insiste sur le fait que Fontenay est à la fois une école d'instruction générale et une école d'application où les jeunes filles s'initient au débat intellectuel⁵².

Outre les cours et les répétitions, les fontenaysiennes visitent également des écoles normales, des écoles primaires et des écoles maternelles, et doivent ensuite produire un compte-rendu d'inspection devant leurs camarades. Il leur arrive également de corriger des devoirs d'élèves réalisés dans des écoles normales, pour s'accoutumer à leur futur métier.

À leur sortie de l'école, la plupart d'entre elles restent en lien avec Fontenay. Beaucoup rejoignent l'association des fontenaysiennes (345 anciennes élèves y adhèrent en 1900⁵³), entretiennent une correspondance avec Félix Pécaut⁵⁴ et reçoivent parfois sa visite en tant qu'inspecteur général. Ainsi Pécaut inspecte-t-il son ancienne élève Marthe Janin en constatant avec joie qu'elle a retenu les leçons de Fontenay : « Elle a ce qu'on pourrait appeler la foi pédagogique, qui n'est chez elle qu'une application de la foi morale »⁵⁵. Lorsque cette dernière est désignée pour fonder l'école primaire supérieure Edgar Quinet en 1892 à Paris, elle loge à Fontenay avec son mari et ses enfants chez Mlle Saffroy et s'entretient avec Pécaut de sa tâche à venir⁵⁶. Elle se souvient, quelques années plus tard, de cette proximité avec Pécaut : « Il nous ouvrait quand nous le désirions, la porte de sa petite maison, et nous y accueillait avec une bienveillance particulière, faite de respect et de cordialité »⁵⁷. La relation de Pécaut à ses anciennes élèves est en effet souvent intime. Une ancienne élève anonyme se souvient que, « quand elles avaient quitté l'École, il suivait ses élèves dans la vie et ce n'est jamais en vain qu'on s'adressait à lui quand on avait besoin de

⁵⁰ AN, F/17/23778 : Dossier de Laure Leloutre.

⁵¹ Lettre s.d. à l'administration.

⁵² Jules Toutain, « L'enseignement de l'histoire à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses », *Revue pédagogique*, octobre 1902. Cet article concorde avec le témoignage de Marie Fuster.

⁵³ D'après la liste des membres actifs de l'association, publiée dans le *Bulletin des fontenaysiennes* en janvier 1900.

⁵⁴ Cette correspondance a disparu. Les lettres auraient pu être récupérées par Ferdinand Buisson qui eut un temps l'idée de rédiger une biographie de son ami, mais elles n'apparaissent pas dans ses archives conservées à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

⁵⁵ AN, F/17/22490/A : Rapport sans date, c'est Pécaut qui souligne, dossier de Marthe Janin.

⁵⁶ Lettre de Marthe Janin au Directeur de l'enseignement primaire, 10 septembre 1892.

⁵⁷ Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de Félix Pécaut, op. cit.*, p. 18.

lumière et de soutien »⁵⁸. Ainsi, trois mois après ses fiançailles, Albertine Eidenschenk lui écrit : « Il m'aurait été très pénible de ne pas avoir votre approbation. [...] Je sens fortement que mon plus grand pouvoir sur l'esprit et sur le cœur de mon fiancé tient à ce qu'il y a [en moi] de vie morale personnelle, de principes fermes et sévères, de bonté et de sincérité. Or, s'il y a en moi quelque chose de tout cela, c'est à Fontenay et à vous que je le dois »⁵⁹.

II- FORMER UNE ÉLITE FÉMININE POUR L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE ET LAÏQUE

A) Une instruction ambitieuse pour les cadres féminins de l'instruction populaire

D'après Albertine Eidenschenk, « [Pécaut est] à sa place au commencement d'une étude sur le rôle des Femmes dans la République [...]. Nul n'a su mieux tout le parti qu'on pourrait tirer [d'elles] pour le relèvement du pays ; [...] il les a crues capables de s'élever à une vie largement humaine, privilège exclusif des hommes »⁶⁰. Marthe Janin se souvient quant à elle que l'idéal que poursuivait Pécaut était de créer des femmes fortes, des femmes de raison et des femmes simples⁶¹. Elle se rappelle qu'il avait une affection particulière pour les personnalités affirmées : « “Mademoiselle *** n'est pas un exemplaire effacé de l'espèce humaine”, disait-il avec complaisance de l'une de nos compagnes. Il marquait, en effet, une sympathie particulière pour celles d'entre nous dont on pouvait dire qu'elles étaient des “caractères” »⁶². Pécaut se distingue en cela de beaucoup de ses contemporains, que la crainte de la femme pédante pousse à se méfier de toute affirmation de leur personnalité chez les jeunes filles, voire de toute instruction ambitieuse pour elles.

Au contraire, le directeur des études fait intervenir à Fontenay les meilleurs représentants des disciplines au programme. Il assiste à leurs cours ou conférences. Louis Bompard, professeur de littérature et inspecteur général, se souvient que « bien des fois, la conférence finie, en me reconduisant, [Pécaut] m'en faisait sentir, sans le vouloir, l'insuffisance ou la pauvreté »⁶³. La défiance envers une instruction élevée pour des jeunes filles est palpable chez beaucoup d'intervenants. Albert Sorel, professeur d'histoire, consent ainsi uniquement à tirer de son « enseignement très simplifié, les éléments essentiels, et à les mettre à la portée de jeunes filles »⁶⁴. Marie Fuster se souvient que nombre de professeurs réagissaient ainsi : « Ils se demandaient encore quel crédit on pouvait accorder à l'esprit féminin et nous en savons qu'il fallut convertir à l'idée d'un

⁵⁸ Texte anonyme dans *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p. 45.

⁵⁹ AN, F/17/23836/B : Lettre envoyée d'Oran le 30 mai 1894, dossier d'Albertine Eidenschenk.

⁶⁰ A. [Albertine] Eidenschenk, « La femme française et la République », *La Femme nouvelle*, 15 janvier 1905.

⁶¹ Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut, op. cit.*, p. 10-12.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Louis Bompard, « M. Pécaut à Fontenay », in *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p. 28-31.

⁶⁴ Albert Sorel, « M. Pécaut – Souvenirs des conférences d'histoire à Fontenay », in *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p.38-41.

enseignement supérieur des femmes. »⁶⁵ D'après elle, Pécaut réussissait toujours à convaincre ses collaborateurs : c'est à lui qu'on devait la qualité de l'enseignement fourni aux jeunes filles.

Persuadé que « l'homme ne peut valoir tout son prix si la femme lui reste mentalement inférieure »⁶⁶, Pécaut condamne l'égoïsme masculin qui maintient les femmes dans une situation de subordination intellectuelle. Il s'inscrit cependant dans une perspective différentialiste⁶⁷, qui se traduit non seulement par la croyance en des rôles sociaux distincts selon le sexe, mais aussi par une certaine acceptation psychologique des limites dans lesquelles les femmes doivent évoluer. Pécaut désire rapprocher « la femme de l'homme, en l'associant, dans la mesure que comporte son sexe, à la même culture intellectuelle, sous les formes appropriées à son état et à ses besoins »⁶⁸.

Si, pour Pécaut, les femmes doivent « rester femmes », il condamne le modèle de la « brebis passive ». Dans un texte publié en 1892 dans la *Revue pédagogique* où il brosse le portrait de la directrice d'école normale idéale, il défend les femmes, trop malmenées par des écrivains qui « ne remarquent pas assez tout ce qu'un grand nombre de femmes, et en particulier de plébéiennes, déploient sous nos yeux d'énergie, de courage, de persévérance [...]. Ils n'ont presque toujours en vue que des jeunes filles du monde, [...] plus propres à être l'ornement des cercles élégants que les gardiennes assidues et vigilantes du foyer et les éducatrices vaillantes de leurs enfants »⁶⁹.

L'idéal de la mère éducatrice est prégnant aux yeux de Pécaut, mais il ne doit pas empêcher les femmes de jouer un nouveau rôle social, digne d'elles. La défense de leur droit à participer à la vie de la cité se fait par l'éloge des femmes des classes populaires aux dépens des bourgeoises, présentées comme des contre-modèles.

Car « l'esprit de Fontenay » est étroitement associé à la foi dans l'éducation populaire. Pécaut fait une différence nette entre la « vocation primaire » des écoles normales, qui, gratuites, s'adressent au « peuple », et la « vocation secondaire » des lycées destinés aux classes fortunées. Mais alors que la différence d'ambition entre les deux écoles normales supérieures de filles semble évidente, dans les premières années, les candidates à Fontenay et à Sèvres semblent être issues des mêmes milieux sociaux⁷⁰. D'où l'étonnement du philosophe Alphonse Darlu devant le choix de créer deux écoles. Si les écoles normales d'institutrices devaient à l'origine constituer la pépinière de Fontenay, Pécaut constate que dans les années 1890, de plus en plus de jeunes filles passent le concours à leur sortie du lycée. Il s'en plaint en 1897 à Albert Bayet, successeur de Buisson à la tête de l'enseignement primaire, dans une lettre où il déplore l'absence de « vocation primaire »⁷¹ des lycéennes. Selon lui, Fontenay devrait d'abord recruter des femmes du peuple, issues de

⁶⁵ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

⁶⁶ Pécaut cité par A. Eidenschenk, « La femme française et la République », art. cit.

⁶⁷ Sur cette notion, voir Juliette Rennes, *Le mérite et la nature, Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007, p. 16.

⁶⁸ Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art. cit.

⁶⁹ Félix Pécaut, « La directrice d'école normale », *Revue pédagogique*, avril 1892, p. 289 – 301.

⁷⁰ Seule une étude détaillée des premières promotions de fontenaysiennes permettrait de confirmer cette remarque trouvée sous la plume de Pécaut (AN, F/17/22543/A : lettre à Bayet, 1897) et Darlu (cité par Yvonne Oulhiou, *L'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses à travers le temps, op. cit.*, p. 135).

⁷¹ AN, F/17/22543/A : Lettre de Félix Pécaut à Albert Bayet, 16 octobre 1897, dossier de Lucie Saffroy.

l'enseignement primaire, pour leur permettre de retourner au peuple et de l'élever à la hauteur de la démocratie. Ainsi, lorsqu'il définit le rôle d'une directrice d'école normale, Pécaut écrit : « Elle ne donnera jamais dans le travers [...] de se croire d'une condition supérieure à celle des élèves [...] ; mais elle ne négligera pas [sa tâche], qui est de former ses élèves à la civilité, au bon goût, à la délicatesse des manières et du langage, à tout ce qui distingue extérieurement une femme bien élevée »⁷².

Haussées au-dessus de leur milieu d'origine par l'acquisition d'un savoir inaccessible pour elles sans les institutions de la République, les professeures et directrices d'écoles normales doivent retourner « au peuple » pour faire rayonner leurs connaissances. Mais leur rôle consiste aussi à former les futures institutrices à cette « civilité » qui est la marque d'appartenance à la bourgeoisie. Car, en tant que représentante de la République dans les classes populaires, l'institutrice doit soigner son image sociale. L'éducation populaire est donc conçue à Fontenay comme une transmission de la culture bourgeoise à l'élite du peuple. Albertine Eidenschenk se souvient en 1906 que Pécaut déclarait vouloir, grâce aux écoles normales, offrir aux filles du peuple ce que « la haute culture a de plus salutaire. [...] Point de démocratie viable sans une éducation aristocratique, c'est-à-dire pénétrée de la pensée des *meilleurs*, [...] une éducation qui dispense libéralement aux membres les plus humbles de la cité, hommes ou femmes, le pain jugé le plus nourrissant pour les privilégiés de la fortune et de la science. »⁷³

La manière dont Pécaut envisage l'instruction des filles est donc étroitement liée à un idéal d'éducation populaire, qui ne légitime en aucun cas, pour lui, une ambition intellectuelle réduite.

Le caractère iconoclaste de sa pensée sur la formation des filles à l'instruction populaire se manifeste également dans le caractère libéral du régime disciplinaire à Fontenay, très novatrice au regard des pratiques courantes dans les années 1880 :

« Le régime intérieur est organisé comme il convient à des jeunes filles qui ne sont plus des enfants. [...] Ni dans les salles d'étude, ni au réfectoire, ni aux récréations, il n'y a de surveillance proprement dite : on laisse les élèves se gouverner elles-mêmes [...]. Dans les heures de repos [...], les élèves sont libres [...]. Le dimanche, elles sortent à leur gré [...] en faisant connaître chaque fois le lieu où elles projettent de passer leur temps. Quant aux offices religieux, elles fréquentent à Paris ou à Fontenay telle église qu'il leur plaît, sans que l'école leur en demande compte »⁷⁴.

La foi dans le *self-government* imprègne l'organisation des études à Fontenay. C'est ce qui surprend le plus Marie Fuster lorsqu'elle arrive dans cette école :

⁷² Félix Pécaut, « La directrice d'école normale », art. cit.

⁷³ Pécaut cité par A. Eidenschenk, « Les écoles normales et le projet de M. Massé », *Bulletin des fontenaysiennes*, avril 1906.

⁷⁴ Félix Pécaut, « École normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses », art.cit.

« Après le régime plutôt étroit de l'école normale, [ce fut] la libre disposition de soi, de son temps, de sa personne ; plus de surveillantes, plus de bonnes ou mauvaises notes, plus de privations de sortie ou autres punitions rappelant la caserne ; une règle simple, large, librement acceptée, librement observée. [...] Nul contrôle, sous quelque forme que ce soit, de la vie intime et privée : la correspondance est libre, libres les sorties »⁷⁵.

B) Les conférences du matin ou l'enseignement laïque et social de Fontenay

Sans doute l'élément le plus caractéristique de Fontenay dans ses jeunes années est-il la causerie matinale réalisée par Félix Pécaut et précédée ou suivie d'un chant exécuté par les fontenaysiennes⁷⁶. Marie Fuster fait l'éloge de ce rendez-vous rituel :

« [Pécaut] pensait et parlait non seulement pour nous, mais avec nous, cherchant nos objections, les formulant lui-même, à mesure qu'il les lisait sur nos visages, y répondant, nous suggérant des points de vue nouveaux. [...] Alors même qu'il parlait seul, sa pensée n'en était pas moins *dialoguée* »⁷⁷.

Sans doute y a-t-il chez Pécaut quelque chose de l'ancien pasteur. Pourtant, ce dernier se défend de prêcher : « Inspirer [...] ce n'est pas dominer sur les esprits et sur les consciences, ni demander aux autres le sacrifice de leur jugement et de leur volonté ; [cela,] c'est l'immoralité et l'impiété pédagogique »⁷⁸. Marie Fuster confirme que Pécaut n'a rien d'un directeur de conscience : « Je n'ai jamais connu personne qui fût plus parfaitement respectueux de la conscience ou de la pensée des autres. Il s'inclinait devant toute opinion sincère, il proclamait lui-même le droit à l'existence des idées qui s'opposaient le plus aux siennes »⁷⁹.

La causerie que Pécaut donne quotidiennement, est, selon son mot, le résultat d'une « sécularisation de la sagesse morale »⁸⁰. Pécaut incarne la « laïcité religieuse » qui caractérise les débuts de l'école laïque⁸¹. Ainsi, lorsqu'il reçoit en 1885 l'article « Prière » que Buisson a rédigé pour le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, il le présente à Joséphine de Friedberg

⁷⁵ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

⁷⁶ La pratique de la conférence du matin à Fontenay se rapproche étroitement du rituel du bonsoir quotidien pratiqué à Sèvres par Mme Jules Favre. Pour une comparaison, voir la première partie de la thèse de Mélanie Fabre, *La craie, la plume et la tribune. Trajectoires d'intellectuelles engagées pour l'école laïque (France, années 1880-1914)*, dirigée par Vincent Duclert et Rebecca Rogers, soutenue à l'EHESS en 2021, accessible via thèses.fr et hal. Voir aussi Françoise Mayeur, « Mme Jules Favre, première directrice de l'École de Sèvre, 1834-1896 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 149, juillet-août-septembre 2003, p. 437-448.

⁷⁷ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

⁷⁸ Félix Pécaut, « La directrice d'école normale », art. cit.

⁷⁹ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

⁸⁰ Félix Pécaut, « La directrice d'école normale », art. cit.

⁸¹ Voir Pierre Ognier, *Une école sans Dieu ? 1880-1895, l'invention d'une morale laïque sous la Troisième République*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

puis le lit et le commente lors d'une conférence⁸². De même, d'après le décompte réalisé par Patrick Cabanel dans les conférences du matin de Pécaut publiées par son fils, Jésus et le Christ apparaissent 51 fois, contre 39 fois pour Pascal, 26 pour Socrate et 20 pour Hugo⁸³. Pour Pécaut, l'enseignement moral doit en effet préserver l'aspiration de tous à la transcendance. Il voit cet enseignement comme un moyen de construire une communauté nationale par-delà les classes, pour créer cette « *démocratie spirituelle*, sans laquelle la démocratie politique n'est qu'une forme vaine et précaire »⁸⁴.

Le directeur des études de Fontenay partage cette manière très religieuse de concevoir la laïcité avec sa première collaboratrice, Joséphine de Friedberg, de confession catholique. Dans une lettre au recteur datée de 1873, cette dernière dit ne pas souhaiter une application anti-religieuse du principe de laïcité, que la Commission des dames à laquelle elle participa avait évoquée en 1870-1871 :

« Ma conviction intime et profonde est qu'une nation sans croyances religieuses est une nation en décadence. L'enseignement religieux a donc, à mes yeux, une importance et une gravité considérables. [...] J'ajouterai qu'aux plus mauvais jours de la Commune, et alors que l'aumônier craignait de nous compromettre par sa présence, l'enseignement religieux fut continué ouvertement ; les élèves sont allées chaque dimanche en corps, à l'Église [...]. J'eusse considéré comme très préjudiciable à la direction morale que je leur imprime de céder à une intimidation quelconque, en matière si grave surtout »⁸⁵.

Rêvant de pouvoir faire intervenir dans son école un ministre de chacun des cultes représentés chez les élèves, elle n'envisage pas la laïcité scolaire comme la disparition du sentiment religieux mais comme la tolérance envers toutes les confessions. Pécaut va plus loin encore, et estime que c'est précisément parce que la société française est en pleine sécularisation que l'école laïque doit prendre le relai des refuges spirituels, et que la parole des enseignants doit remplacer celle des ministres du culte :

« Les vieilles institutions spirituelles ont perdu en grande partie leur crédit, [...] il est naturel qu'on se tourne vers l'école, la grande institution laïque, d'ordre spirituel, qui couvre de son ombre le pays tout entier [...]. [Les instituteurs] enseignent en laïques, c'est-à-dire au nom de l'expérience et de la raison ; et leur parole, [...] on l'écoute parce que c'est la langue vulgaire, celle de tout le monde et parce qu'on la préjuge absolument

⁸² Voir Patrick Cabanel, *Ferdinand Buisson*, *op. cit.*, p. 161.

⁸³ Patrick Cabanel, « Introduction à *Quinze ans d'éducation* de Félix Pécaut », art. cit.

⁸⁴ Félix Pécaut, « Lettre au président de l'Association des instituteurs », *Bulletin des fontenaysiennes*, décembre 1897, p. 362-367.

⁸⁵ AN, F/17/22872 : Lettre de Joséphine de Friedberg au recteur, 6 décembre 1873.

saine, étant absolument libre. Parole laïque, parole de raison, parole libre, parole sincère, parole sérieuse, autant d'expressions corrélatives »⁸⁶.

Pour Pécaut, l'enseignement laïque doit aussi être scientifique. Cela le conduit à faire donner des cours parfois iconoclastes dans les murs de Fontenay. Par exemple, Stanislas Meunier, professeur de sciences, est encouragé en 1887 par le directeur des études à traiter du darwinisme, et à l'exposer dans toute la liberté de sa conscience⁸⁷. Ainsi, après avoir connu une crise mystique lors de ses études à l'école primaire des sœurs, Albertine Eidenschenk se souvient qu'au contact des vérités scientifiques découvertes à Fontenay, sa ferveur religieuse s'était éteinte et qu'elle avait désormais réglé « l'être intérieur sur la raison et la conscience »⁸⁸.

Pour Pécaut, l'enseignement laïque consiste également à faire naître chez les fontenaysiennes la capacité à porter un regard critique sur la société de leur temps et les événements contemporains. À ce sujet, la publication *post-mortem* des conférences de son père par Élie Pécaut donne à Marie Fuster l'occasion de revenir sur la particularité de ces causeries quotidiennes :

« Les sujets ? Le recueil de M. Élie Pécaut en dit assez l'extrême variété ; il a le tort de n'en pas assez montrer l'actualité. En supprimant les dates de ces entretiens, en les présentant pêle-mêle – l'ordre chronologique pourtant s'imposait [...] – on a enlevé à la pensée de M. Pécaut une partie de son intérêt : car [...] toutes ces conférences étaient d'actualité, j'entends par là qu'elles se rattachaient à un fait précis et actuel : un événement de la vie nationale, [...] une visite d'étranger, un article de revue »⁸⁹.

Le principe du libre examen, si profondément ancré chez l'ancien pasteur, s'applique à tous les sujets. Marthe Janin s'en souvient aussi bien qu'Albertine Eidenschenk et Marie Fuster : « Appels [...] à la raison critique d'abord, nos idées devant être passées sans faiblesse au crible du libre examen ; à la raison affirmative ensuite, les vérités évidentes, les idées justes devant être proclamées avec courage »⁹⁰. Les événements contemporains nourrissent cette réflexion. Dans les conférences de Pécaut, les récentes élections et l'alliance franco-turque côtoient des pensées sur Renan.

Le *Bulletin des fontenaysiennes* retranscrit cette volonté de faire de Fontenay une porte ouverte sur le monde. Dès 1895, le bulletin publie une conférence d'Alphonse Darlu intitulée « Le

⁸⁶ Félix Pécaut, « Lettre au président de l'association des instituteurs de Paris », *Bulletin des fontenaysiennes*, juillet 1897, p. 287-293.

⁸⁷ G. Gastinel, « Les fêtes des Écoles normales primaires supérieures », *Revue pédagogique*, septembre 1906, p. 226-258.

⁸⁸ Odette Laguerre, « Portrait de femme : Mme Eidenschenk », *La Fronde*, 1^{er} juillet 1904.

⁸⁹ Marie Édouard-Fuster, « M. Pécaut à Fontenay », art. cit.

⁹⁰ Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut*, op. cit., p. 11. Voir le même récit fait par une élève de Fontenay, « Souvenirs d'anciennes élèves », in *M. Pécaut*, op. cit., p.42-45.

socialisme et la question sociale »⁹¹. En 1899, Rachel Albert, qui sort de Fontenay, publie un article sur le mouvement des universités populaires tel qu'il se dessine en Angleterre en évoquant les leçons que la France peut en tirer⁹². En 1905, à l'heure de la Séparation, Alphonse Darlu publie un résumé de conférence sur les points faibles de la pensée laïque⁹³. En 1906, Mlle Kieffer rédige un article intitulé « Féminisme, route barrée », sur le refus opposé aux femmes de revendiquer des postes d'inspectrices⁹⁴. La même fontenaysienne, trois ans plus tard, rédige un article sur le Conseil national des femmes françaises, et invite ses collègues à y adhérer⁹⁵. En 1908 sont retranscrites deux conférences faites à l'École des hautes études sociales de Dick May par l'Union des libres penseurs et des libres croyants sur la question de la laïcité en France⁹⁶. À l'image du Fontenay de Pécaut, le bulletin se veut en prise avec les débats politiques de son époque. En 1906, Marthe Janin déclare ainsi :

« Si nous n'avons pas vu clair dans les problèmes de l'heure présente, si nous avons manqué à la sagesse, c'est que, consciemment ou non, nous avons perdu de vue les enseignements de M. Pécaut, et nous avons, en quelque mesure, manqué à Fontenay. Car M. l'Inspecteur nous avait admirablement préparées à comprendre les courants d'opinion et les événements qui ont marqué en France au cours de ces dix dernières années »⁹⁷.

Chez toutes les fontenaysiennes qui ont laissé des traces de leur passage par Fontenay, on ne croise qu'éloges concordants de Pécaut, présenté comme le fondateur de l'enseignement populaire, féminin et laïque. C'est dans des cahiers manuscrits et jamais publiés qu'on en trouve un portrait beaucoup plus critique. Marie Rauber, inspectrice de l'enseignement primaire qui n'a jamais étudié à Fontenay, y commente l'enseignement de Pécaut après s'être procuré des notes prises par d'anciennes élèves lors des conférences quotidiennes⁹⁸. Avec la causticité et l'esprit d'insubordination qui la caractérisent aux yeux de ses chefs – et que Pécaut lui-même avait constatés lorsqu'il l'avait inspectée en 1894 –⁹⁹, Marie Rauber découvre « des causeries sans lien rigoureux sur des études faites au jour le jour, les lectures, les événements politiques de la semaine », réalisées par « un directeur moral » plein « d'allures prédicantes »¹⁰⁰. Propagandiste de

⁹¹ Alphonse Darlu, « Le socialisme et la question sociale », *Bulletin des fontenaysiennes*, mai 1895, p. 37-63.

⁹² Rachel Albert, « L'extension universitaire en Angleterre », *Bulletin des fontenaysiennes*, juillet 1899, p. 85-93.

⁹³ Alphonse Darlu, « Les points faibles de la pensée laïque », *Bulletin des fontenaysiennes*, janvier 1905, p. 36-42.

⁹⁴ E. Kieffer, « Féminisme, route barrée », *Bulletin des fontenaysiennes*, janvier 1906, p. 42-46.

⁹⁵ Mlle Kieffer, « Conseil national des femmes », *Bulletin des fontenaysiennes*, octobre 1909, p. 231-236.

⁹⁶ « Notes » sur les Conférences à l'EHES par l'ULPLC, *Bulletin des fontenaysiennes*, juillet 1908. Sur l'École des hautes études sociales : Mélanie Fabre, *Dick May, une femme à l'avant-garde d'un nouveau siècle : 1859-1925*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

⁹⁷ Marthe Janin, *Notes sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut*, *op. cit.*, p. 18.

⁹⁸ Cahier manuscrit de Marie Rauber, sans date, BMD, fonds Marie Rauber, boîte 4, pochette C.

⁹⁹ AN, AJ/16/1420 : Document de mars 1894, dossier de Marie Rauber. Voir aussi l'autre dossier, AN, F/17/22118/A.

¹⁰⁰ *Ibid.*

l'enseignement ménager dans l'instruction des filles, Marie Rauber considère que Pécaut « ne leur parle pas d'une façon assez concrète, assez vivante des besoins de la classe populaire [...] et du souci que les institutrices doivent avoir de donner à leur enseignement une valeur pratique au point de vue de la vie domestique. »¹⁰¹

Les remarques de l'inspectrice tranchent avec celles de Marthe Janin, qui déclare – à tort, car Pécaut vit en partie de ses rentes – que les « origines populaires [de Pécaut] l'ont marqué fortement. Il ne les a jamais oubliées. Elles l'ont certainement aidé à comprendre l'âme du peuple »¹⁰². Au contraire, Marie Rauber reproche à Pécaut de ne pas assez connaître les classes populaires auxquelles s'adresse l'enseignement primaire : « Il parle de la vie de famille un peu vaguement et point du tout comme un homme du peuple et qui connaît le labeur rude du paysan ou de l'ouvrier. Au reste, la définition qu'il donne du socialisme montre bien sinon son dédain pour ces questions du moins son inaptitude »¹⁰³. Marie Rauber reprend en effet le texte de conférences prononcées en 1883, 1884 et 1886 dans lesquelles Pécaut dénonce les prétentions des socialistes, considérant que ces derniers blâment la société pour les maux de l'individu, affirmant ainsi que « le monde de Dieu est mal fait »¹⁰⁴. Le directeur des études considère quant à lui que la réponse à la question sociale réside dans la réforme morale de l'individu, « qu'il faut armer d'intelligence, de moralité pour le mettre en état de vivre »¹⁰⁵. Marthe Janin résume de la même manière que Marie Rauber l'enseignement « social » de Pécaut : « Il voulait, non pas arracher [le peuple] à la vie simple qui était, à ses yeux, la vie normale pour tous ; mais ennoblir cette vie [...] en faisant participer le peuple aux pensées les plus hautes. [...] C'était là, à son sens, la véritable égalité et la véritable fraternité, qui sont, avant tout, “intérieures” »¹⁰⁶.

Outre sa méconnaissance des classes populaires et sa mauvaise interprétation de la question sociale, Marie Rauber reproche à Pécaut de ne pas respecter les principes de la laïcité. D'après elle, ce dernier « forme [l']esprit [des fontenaysiennes] à se faire des croyances religieuses, morales, plutôt qu'à la recherche [de] la vérité, la vérité toute simple et toute vraie, la vérité désintéressée de tout préoccupation dogmatique, que ce dogme soit religieux ou moral, ou politique. C'est donc bien à tort qu'il les appelle servantes de la vérité, c'est croyantes à la vérité... religieuse du protestantisme libéral qu'il aurait dû avoir la franchise de dire »¹⁰⁷.

Aux yeux d'une Marie Rauber bien plus radicale que Pécaut, l'enseignement de Fontenay dans ses deux premières décennies n'est ni assez populaire – la réforme morale des individus ne constitue pas une solution satisfaisante à la question sociale – ni assez laïque, par le reliquat de protestantisme qui imprègne « l'esprit de Fontenay ».

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut, op. cit.*, p. 3.

¹⁰³ Cahier manuscrit de Marie Rauber, BMD, fonds Marie Rauber, boîte 4, pochette C.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut, op. cit.*, p. 14.

¹⁰⁷ Cahier manuscrit de Marie Rauber, BMD, fonds Marie Rauber, boîte 4, pochette C.

Consciente que, dix ans après la mort de Pécaut, la conception de la laïcité a beaucoup changé dans le camp républicain, Marthe Janin cherche malgré tout en 1906 à sauver l'héritage de Pécaut. Elle paraît répondre directement à Marie Rauber :

« Sur un point toutefois, d'autres que les élèves de Fontenay se demanderont si M. Pécaut a réellement vu juste, et si son éducation religieuse, son tempérament propre ne l'ont pas entraîné au-delà des voies de la raison, dans les régions obscures du mysticisme. [En ce qui nous concerne,] nous voyons dans son déisme le besoin d'unité qui primait chez lui toutes les autres [religions] »¹⁰⁸.

III- L'HÉRITAGE DE PÉCAUT : LA PERSISTANCE DE « L'ESPRIT DE FONTENAY » APRÈS LA MORT DE « MONSIEUR L'INSPECTEUR »

A) Les funérailles de Pécaut pendant l'affaire Dreyfus : une injonction à l'action ?

Deux ans après avoir mis fin à ses fonctions, Félix Pécaut décède le 31 juillet 1898. Sophie Lauriol, présidente de l'association des fontenaysiennes, se rend avec des collègues à ses funérailles à Ségalas, dans son village du sud-ouest de l'Hexagone. De nombreux professeurs à Fontenay font également le déplacement. Le *Bulletin des fontenaysiennes* publie un numéro spécial à cette occasion, où sont retranscrits leurs discours. Ce qui frappe à leur lecture, c'est combien les funérailles de Pécaut se transforment en manifestation dreyfusarde, et comment « l'esprit de Fontenay » est mobilisé à cette occasion. Ainsi, Ferdinand Buisson, qui fait sur la tombe de son ami Pécaut son entrée en dreyfusisme, déclare :

« Son âme si pure et si tendre ne me pardonnerait jamais d'avoir ravi à “ses filles” de Fontenay [...] le dernier exemple et la dernière leçon qu'il leur ait léguée. [...] Je suis sûr d'être encore fidèle à la pensée de l'ami vénéré, en vous disant non pas : “Pensez comme lui, soyez d'accord avec lui !” mais : “Quoi que vous fassiez, soyez d'accord avec votre conscience” »¹⁰⁹.

L'historien Paul Dupuy raconte quant à lui comment, six mois plus tôt, il se rendit auprès de l'autorité morale qu'était Pécaut pour le sonder au sujet de l'Affaire, craignant que son abstention des premières pétitions n'ait été une preuve de son indifférence, voire de son antidreyfusisme. Le professeur d'histoire est vite rassuré, Pécaut présentant bientôt sa démission de l'Instruction

¹⁰⁸ Marthe Janin, *Notes sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut, op. cit.*, p. 22-23.

¹⁰⁹ « Discours de M. F. Buisson », in *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p.14-21.

publique pour protester contre la raison d'État, ce que Dupuy considère comme son « testament politique et moral »¹¹⁰.

Les circonstances particulières dans lesquelles meurt Pécaut et son dernier engagement ont-ils des conséquences sur la communauté des fontenaysiennes ? Outre l'édition de ce numéro spécial où se succèdent les déclarations dreyfusardes, le *Bulletin des fontenaysiennes* publie en 1899 deux articles dreyfusards d'Albertine Eidenschenk. Alors même que « Monsieur l'Inspecteur » a disparu, elle continue son rôle de répétitrice auprès des fontenaysiennes. Le premier article qu'elle publie en juillet 1899 repose sur des notes prises lors des conférences du matin¹¹¹. Pécaut apparaît comme une caution intellectuelle pour inciter les fontenaysiennes à jouer pleinement leur rôle dans une période de crise politique. Albertine Eidenschenk insiste notamment sur les causeries de 1889, réalisées lors du centenaire de la Révolution française et de l'acmé du boulangisme. Les conseils donnés alors aux élèves rencontrent un fort écho dix ans plus tard : « [Il ne faut pas] s'enfermer dans l'indifférence [...]. C'est aux principes de 1789 que nous devons tout ; ce serait lâcheté [...] de ne pas le dire en toutes circonstances, et de ne pas prendre nettement parti. » Albertine Eidenschenk rappelle que Pécaut avait prédit aux fontenaysiennes qu'elles seraient, au cours de leur vie, mises en demeure de prendre parti : « Dans un pays qui a le malheur d'être aussi divisé que le nôtre, c'est une illusion de croire que nous pouvons nous tenir complètement en dehors des agitations sociales et politiques »¹¹². Albertine Eidenschenk interpelle directement les fontenaysiennes de toutes les promotions : « Sommes-nous toutes résolues à rester debout devant la réaction ouverte ou hypocrite, comme des servantes respectueuses et fidèles de l'esprit de la Révolution ? »¹¹³ Car le personnel des écoles normales ne peut se laisser entraîner par « la foule non pensante, qui obéit sans réflexion à d'aveugles instincts ». La formation intellectuelle que les professeures ont reçue à Fontenay les engage, comme Félix Pécaut le disait déjà en 1885 : « Que resterait-il de Fontenay, si vous ne vous appliquiez chaque jour à interroger votre intelligence et votre conscience. [...] Quand vous serez tentées de mollir, [...] *De vivre comme on vit, de penser comme on pense*, rappelez-vous que ce n'est pas seulement Fontenay que vous trahissez : c'est le pays tout entier ». Albertine Eidenschenk conclut sur un mot personnel :

« Si, quand mes élèves entendront s'élever de la rue des clameurs de mort contre une classe de citoyens, elles pouvaient une seconde penser que je les approuve ; si, quand elles liront d'épouvantables excitations à la haine et à la persécution, des appels au “sabre libérateur”, elles pouvaient douter un instant que je les condamne, j'en serais

¹¹⁰ Paul Dupuy, « Dernier souvenir », in *M. Félix Pécaut, op. cit.*, p. 22-23. Sur les savants dans l'affaire Dreyfus, voir Vincent Duclert, *L'affaire Dreyfus : quand la justice éclaire la République*, Toulouse, Privat, 2010.

¹¹¹ A. [Albertine] Eidenschenk, « Le devoir présent », art. cit.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

profondément humiliée : j'aurais le sentiment très net que j'ai manqué à un de mes devoirs essentiels d'éducatrice »¹¹⁴.

Marie Fuster adhère aux propos d'Albertine Eidenschenk, signe des pétitions dans la presse, et évoque l'Affaire avec les élèves de son école normale, ce qui lui vaut moult problèmes avec sa hiérarchie¹¹⁵. Elle n'est pas la seule à faire profession de dreyfusisme. En 1906, Marthe Janin revendique, comme Albertine Eidenschenk, l'héritage de Pécaut dans cette crise politique :

« Je ne sais si M. l'Inspecteur a traité dans ses entretiens de la Raison d'État ; mais il est certain qu'ayant fait de la conscience la loi suprême, il n'aurait pu, par une dérogation qui nous eût scandalisées, y substituer provisoirement, et pour une circonstance donnée, la raison d'État. [...] Nous n'avons donc éprouvé aucune surprise quand nous avons appris qu'il était, dans "l'Affaire", du côté de la justice et que, pour la servir plus librement il avait adressé au Ministre sa démission d'inspecteur général »¹¹⁶.

Si, à l'ENS de Sèvres, l'affaire Dreyfus ne provoque pas « la moindre vaguelette »¹¹⁷, les fontenaysiennes sont quant à elles directement interpellées par l'engagement dreyfusard de Pécaut et de plusieurs personnalités importantes de l'association des anciennes élèves.

B) Fontenay et Pécaut sous le feu des critiques

C'est sur fond d'affaire Dreyfus que Pécaut et Fontenay sont victimes d'une vague d'attaques de la part de la droite conservatrice à la fin du XIX^e siècle¹¹⁸. Dès 1897, Maurice Talmeyr, membre de la Ligue française antimaçonnique, publie dans *La Revue des Deux Mondes* un texte intitulé « Les femmes qui enseignent », où il condamne l'absence d'instruction religieuse dans la formation des fontenaysiennes. Il évoque Pécaut, qui, tous les matins, leur « exalt[e] l'esprit sur leur mission de citoyennes et d'éducatrices, leur rôle de prêtresses de l'instruction¹¹⁹ ». L'article fait grand bruit, cette revue dirigée par Ferdinand Brunetière comptant environ 26 000 abonnés¹²⁰.

¹¹⁴ Mme A. [Albertine] Eidenschenk, « La neutralité », art. cit.

¹¹⁵ Voir Mélanie Fabre, « Marie Baertschi-Fuster, une intellectuelle et une éducatrice au service du progrès social », in Raymond Darteville (dir.), « Édouard Fuster dans la construction de l'État social », *Les Études sociales*, n° 166-167, 2019, p. 397-446.

¹¹⁶ Marthe Janin, *Note sur la vie et l'œuvre de M. Pécaut*, op. cit., p. 20.

¹¹⁷ Jo Burr Margadant, *Madame le Professeur*, op. cit., p. 92.

¹¹⁸ Il semblerait d'ailleurs que Pécaut lui-même, ayant prévu que des attaques viseraient un jour Fontenay, ait fait remettre ses cahiers de notes à une personne de confiance, pour répondre aux critiques. Ces documents ont depuis été perdus. Voir Patrick Cabanel, *Ferdinand Buisson*, op. cit., p. 235.

¹¹⁹ Maurice Talmeyr, « Les femmes qui enseignent », *La Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1897.

¹²⁰ Jean-Claude Yon, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 170. Thomas Loué, « L'inévidance de la distinction. *La Revue des Deux Mondes* face à la presse à la fin du XIX^e siècle », *Romantisme*, 2003, n° 121, p. 41-48.

Sophie Lauriol prend la plume dans le *Bulletin des fontenaysiennes* et démontre que les assertions de Talmeyr sont des calomnies¹²¹.

Deux ans après, et toujours dans la même revue, le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, académicien conservateur et catholique, relance le combat contre Fontenay. Il publie en feuilleton un roman intitulé *Les Morts qui parlent*¹²² dans lequel il met en scène une ancienne élève de Fontenay, Rose Esther. La polémique débute en mars 1899 : Pierre Pécaut, un des fils du défunt Félix Pécaut, ainsi que Ferdinand Buisson, signent des lettres ouvertes dans la presse pour défendre le directeur des études de Fontenay malmené par Vogüé¹²³. Une fontenaysienne réagit également de manière anonyme dans *Le Siècle*, en remerciant avec ironie le grand seigneur Vogüé d'avoir « daigné savoir que nous existions, nous autres roturières, obligées à gagner notre pain et se dispenser de l'attendre du bon plaisir des autres »¹²⁴. Une autre professeure d'école normale anonyme reproche dans *Le Temps* à l'académicien d'avoir fait de son roman une campagne de diffamation contre Fontenay, contre Pécaut, et, plus largement, contre les enseignantes laïques : « Gentilhomme, vous en voulez à la démocratie envahissante ; homme, vous vous raillez de femmes qui veulent être indépendantes »¹²⁵.

Ces femmes qui acquièrent une indépendance intellectuelle et économique sont en effet dépeintes par Vogüé comme des demi-mondaines. Dans *Les morts qui parlent*, Rose Esther a quitté l'enseignement pour devenir artiste. Protégée par un membre influent de la droite parlementaire, elle reçoit un soir la visite d'un député socialiste. Elle lui raconte ses années à Fontenay, l'amour qu'elle portait au doux rêveur Pécaut, qui la captivait avec ses formules sonores : « Ce fut une sorte de haschisch intellectuel, reçu des mains d'un prophète en qui nous avons foi. [...] On applique sur nous, pour un instant, le léger vernis du calvinisme ; il s'écaille bientôt, le véritable esprit de nos pères reparaît. Le mien n'a pas moisi dans ce sirop de religion laïque. »¹²⁶ Après avoir dit cela, la jeune femme fait tomber dans le feu ses cahiers de Fontenay. Lorsque, lascive, elle se retrouve dans les bras du député, elle lui souffle « Prends-moi ». Vogüé conclut : « Il fit ce que demandait l'élève du bon M. Pécaut »¹²⁷.

Rachel Albert, qui sort tout juste de Fontenay, condamne ce passage dans *Le Temps* : en désignant l'héroïne sous la formule « l'élève du bon M. Pécaut » au moment où celle-ci se livre à des actes considérés comme immoraux, l'auteur laisse en effet le lecteur conclure à un lien de causalité entre le comportement de Rose Esther et la formation qu'elle reçut à Fontenay¹²⁸.

¹²¹ S. Lauriol, « Au sujet d'un article récent », *Bulletin des fontenaysiennes*, juillet 1897, p. 294-298.

¹²² Eugène Melchior de Vogüé, *Les morts qui parlent*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899 (d'abord en feuilleton). Pour une analyse de ce roman, voir Patrick Cabanel, « Le judéo-protestantisme, phantasme catholique ou moment fondateur de la laïcité ? », *Les Cahiers du judaïsme*, hiver-printemps 2001, n° 9, p. 88-103.

¹²³ Voir notamment *Le Temps* du 12 mars 1899.

¹²⁴ R. D., « À M. le marquis de Vogüé », *Le Siècle*, 11 mars 1899.

¹²⁵ Un professeur d'École normale, « Réponse à M. de Vogüé par une ancienne élève de Fontenay », *Le Temps*, 19 mars 1899.

¹²⁶ Eugène Melchior de Vogüé, *Les morts qui parlent*, *op. cit.*, p. 159-160.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ R. A. [Rachel Albert], « Au jour le jour – Une héroïne de M. de Vogüé », *Le Temps*, 15 mars 1899.

En pleine affaire Dreyfus, Vogüé campe une héroïne de confession juive, passée par les mains du calviniste Pécaut. Il la montre tombant dans les bras d'un député socialiste prénommé Elzéar Bayonne, de souche judéo-protestante. Une nouvelle fontenaysienne anonyme retourne ces stigmates religieux en insistant dans *Le Temps* sur la présence de professeures protestantes et juives dans les écoles normales. Elle souligne ainsi combien l'enseignement laïque est une école de tolérance¹²⁹.

À ces protestations d'anciennes fontenaysiennes s'ajoute celle de Marie Fuster, sans doute la plus cinglante, qui paraît dans *L'Aurore*, quotidien dreyfusard :

« Je ne suis parmi les nombreuses élèves de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, qu'une des plus ignorées, mais je me croirais lâche si je ne protestais de toutes mes forces contre les calomnies indignes qu'il a plu à M. de Vogüé de déverser sur M. Pécaut. Dieu merci ! pareille ordure ne salit que son auteur et une figure comme celle de M. Pécaut rayonne trop haut, pour que toute la boue contenue en l'âme de ce M. de Vogüé parvienne seulement à l'éclabousser »¹³⁰.

Un journaliste de *La Paix* reprend deux jours plus tard le texte de Marie Fuster et conclut : « être souffleté par une femme, c'est dur »¹³¹.

Le soutien des anciennes élèves de Pécaut à leur maître semble unanime. Pourtant, le 25 mars 1899, les fontenaysiennes reçoivent de Mlle Robert, la présidente de leur association, un texte par lequel cette dernière explique que M. de Vogüé lui a fait parvenir une lettre signée d'une fontenaysienne anonyme, qui soutient son roman. L'auteur des *Morts qui parlent* prévient que si les anciennes élèves de Pécaut continuent de se manifester dans la presse, il rendra la lettre publique. La présidente de l'association reproduit la missive en question :

« M. Pécaut n'était qu'un utopiste, un fanatique, une sorte de prêtre laïque qui exigeait de nous, en vue d'un vague « idéal moral » dont jamais ses élèves n'ont pu obtenir la nette définition, une complète immolation de soi-même... Nous le considérons comme un fanatique, incapable de nous comprendre, de nous fournir une aide utile et pratique dans nos épreuves. Nous en usions avec lui comme avec des gens dont le cerveau est obstrué par l'idée fixe : nous flattions sa manie. [...]

Il faut vous remercier, Monsieur, [...] d'avoir fourni l'occasion de dire enfin quelques mots dans une question où jusqu'ici les personnes les mieux informées n'ont pas osé prendre la parole »¹³².

¹²⁹ Un professeur d'École normale, « Réponse à M. de Vogüé par une ancienne élève de Fontenay », *Le Temps*, 19 mars 1899.

¹³⁰ « Le Gentilhomme de Vogüé », *L'Aurore*, 13 mars 1899.

¹³¹ A. Cérons, « Chronique – Pour M. de Vogüé », *La Paix*, 15 mars 1899.

¹³² La lettre apparaît dans le fonds Marie Rauber, BMD, boîte 4, pochette C.

Mlle Robert, horrifiée par le contenu de la lettre, appelle ses collègues à cesser immédiatement toute polémique, convaincue que la publication de cette missive serait fatale à l'image de Fontenay. Dans l'éventualité où cette lettre serait publiée, elle prépare une pétition dénonçant ces allégations, qu'il faudrait couvrir du plus grand nombre possible de signatures d'anciennes élèves.

C) L'ombre portée de Fontenay dans les écoles normales

Dans ce contexte où l'image de Fontenay est particulièrement malmenée, Albertine Eidenschenk revendique haut et fort l'héritage de Pécaut. Deux ans après sa mort, et alors que le buste de « Monsieur l'Inspecteur », financé par une souscription des anciennes élèves, est installé dans les bâtiments¹³³ Albertine Eidenschenk réclame que l'école normale supérieure d'institutrices soit renommée « École Félix Pécaut » et suggère d'insérer en épigraphe, sur la couverture du *Bulletin des fontenaysiennes*, le dernier mot prononcé par le directeur des études devant les anciennes élèves le 6 août 1896 : « nous maintiendrons »¹³⁴.

À la lecture des dossiers personnels d'une dizaine d'anciennes fontenaysiennes, il semble que plusieurs professeures et directrices aient en effet perpétué dans leurs écoles normales « l'esprit de Fontenay ». Les qualités du personnel relevées par les inspecteurs sont celles sur lesquelles insistait Pécaut : Sophie Lauriol a soin « de l'instruction et surtout de l'éducation morale des élèves, [elle a] un parler net et l'autorité d'un caractère ferme et droit »¹³⁵ ; Laure Leloutre est une personne d'une parfaite loyauté, elle a une grande élévation d'esprit, une vive préoccupation des choses morales et cherche à développer la personnalité de ses élèves¹³⁶ ; Marie Fuster a « un fonds intellectuel et moral très riche, elle est certainement préoccupée d'une manière constante, toute spontanée d'ailleurs, de la formation morale par l'étude littéraire »¹³⁷. Mais au-delà de l'importance réservée par ces enseignantes à une culture morale très valorisée par Pécaut, certaines directrices reprennent également les causeries du matin. À la tête de l'école primaire supérieure Edgar Quinet, Marthe Janin réalise tous les samedis une conférence, à laquelle assiste un jour un inspecteur général :

« L'originalité de ces entretiens, c'est qu'à côté de ces questions d'éducation pratique, la directrice y traite des événements contemporains de la vie nationale ou internationale pour en souligner la portée ou en dégager la leçon. J'ai assisté samedi dernier, à l'une de

¹³³ L'épigraphe qui figure sur ce buste est : « Si vous avez éveillé une âme, formé une conscience, votre œuvre n'aura pas été stérile ».

¹³⁴ « Comptes-rendus des comités régionaux », *Bulletin des fontenaysiennes*, avril 1900.

¹³⁵ AN, F/17/22012/A : Rapport d'inspection de l'inspecteur d'académie, 4 mai 1891.

¹³⁶ AN, F/17/23778 : Rapport d'inspection de 1909.

¹³⁷ AN, F/17/23692 : Rapport de l'inspecteur général du 12 décembre 1914.

ces réunions, ouverte et terminée par un chant remarquablement exécuté par les élèves. [L'entretien est l'occasion de] communications intéressantes à propos desquelles la Directrice sollicite la réflexion des élèves. Il s'agissait de la Petite République du Venezuela, de l'origine du conflit avec l'Allemagne et l'Angleterre et de l'entrée en scène des États-Unis »¹³⁸.

L'inspecteur fait l'éloge de cette pratique, en expliquant que ce rendez-vous hebdomadaire est ensuite relaté par les élèves dans leur famille et que sa portée dépasse donc largement les murs de l'école, qui accueille plus de 300 élèves.

Albertine Eidenschenk perpétue quant à elle quotidiennement une causerie du matin. Sa fille se remémore les conférences quotidiennes à l'école normale de Douai dans les années qui précèdent et suivent la Grande Guerre :

« On y abordait les sujets les plus divers : littéraires, appréciation [...] d'une poésie (Hugo) ; scientifiques, médicaux. Elle nous parlait de Louise Michel, la vierge rouge, de l'émancipation des femmes (elle était ardemment féministe) ; du rapprochement franco-allemand ; [...] elle parlait d'hygiène corporelle ; d'antialcoolisme ; elle nous racontait l'Affaire Dreyfus, la vie de Marie Curie ; elle pensait que tout ce qui touche ou ébranle la conscience nationale doit être connu des Élèves-Maîtresses »¹³⁹.

Elle ne s'en tient pas à faire vivre la tradition pécaldienne dans la plus grande école normale de France. En 1909, elle entame des démarches pour se faire nommer inspectrice générale des écoles normales d'institutrices, poste qui n'existe pas jusqu'alors, les directrices d'écoles normales étant visitées par les inspecteurs de l'enseignement primaire. Elle a les idées claires sur la façon dont elle mènerait sa mission :

« Je chercherais à me rendre compte s'il y a dans chaque École ce que j'appelle [...] un "esprit d'éducation", c'est-à-dire une idée directrice [...] qui inspire des leçons, le règlement intérieur, les réprimandes comme les louanges [...], qui fonde, en somme, une éducation. Si je découvre que cet esprit existe, – et il y a de grandes chances qu'il existe, plus ou moins vivant dans les Écoles Normales où persiste la pratique fontenaisienne de la "conférence du matin", – je recherche avec les directrices et professeurs, en quoi il pourrait être incomplet ou insuffisant, et comment y remédier. S'il n'existe pas, j'attire l'attention de la directrice sur cette lacune qui suffit à frapper de stérilité l'œuvre

¹³⁸ L'inspecteur général, 1903. Une autre inspection fait déjà état de cette pratique en 1895, juste après la fondation de l'établissement par Marthe Janin. Voir son dossier : AN, F/17/22490/A.

¹³⁹ J. Mauchaussat-Eidenschenk, in *Madame A. Eidenschenk-Patin, 1864-1942, op. cit.*, p. 29.

d'éducation morale des Écoles Normales, et je lui suggère des moyens de la combler »¹⁴⁰.

Sur le modèle de Fontenay, Albertine Eidenschenk chercherait à apporter dans ces écoles normales une discipline libérale. Elle est également très attachée à ce que les écoles normales soient en contact avec la société. En outre, à la manière de Pécaut, elle promet de réaliser régulièrement des conférences sur la situation du pays auprès du personnel de sa région.

En transmettant le projet d'Albertine Eidenschenk au ministre, le recteur déclare que nul n'est plus qualifié qu'elle pour faire de cette mission « un véritable apostolat républicain et laïque »¹⁴¹. Mais la compétence et le dévouement d'Albertine Eidenschenk ne suffisent pas à la réalisation de ce projet qui lui aurait permis d'appliquer le « Nous maintiendrons » dont elle voulait faire la devise des fontenaysiennes. Lucide, elle déplore, en 1911, que certains vœux de Pécaut ne se soient pas « maintenus » dans les écoles normales, notamment ses encouragements à ce que le personnel enseignant s'engage dans la vie sociale :

« Avec l'habitude que nous avons, nous, femmes des générations de 1880 à 1890, [...] de vivre en dehors de la cité, nous avons pris à son enseignement ce qui nous paraissait être l'essentiel dans la vie demi-conventuelle des Écoles Normales naissantes, [...] cette inspiration morale très haute, le goût de la vie intérieure et du repliement sur soi. Mais cette vie de demi-nonnes n'était pas celle que M. Pécaut voulait pour nous »¹⁴².

Les établissements dirigés par les fontenaysiennes des premières promotions, chez qui le célibat semble avoir prévalu¹⁴³, ont été des écoles d'une haute inspiration morale, mais peu ouvertes sur la société. Certains enseignants de Fontenay le déplorent¹⁴⁴, tout comme des inspecteurs. C'est ainsi qu'ils regrettent que Rachel Albert ait, selon eux, fait de son école un « couvent laïque »¹⁴⁵.

Conclusion

Si les « filles de Pécaut » font diversement fructifier son héritage, les témoignages que certaines ont rédigés sur Fontenay frappent par leur ressemblance sur de nombreux points et par l'éloge unanime qu'elles font de l'institution. Seul un texte, celui de Marie Rauber, s'inscrit en faux contre une tendance qui semble presque hagiographique au sujet de Pécaut. Cependant, ce texte ne

¹⁴⁰ Lettre d'Albertine Eidenschenk au recteur, 6 décembre 1909, Archives départementales [AD] du Nord, 2 T 265.

¹⁴¹ Lettre du recteur au ministre, 29 décembre 1909, AD Nord, 2 T 265.

¹⁴² A. Eidenschenk, « Notre œuvre doit-elle être autre que celle de M. Pécaut ? », *Bulletin des fontenaysiennes*, avril 1911.

¹⁴³ Voir M. D., directrice d'école normale, « Lettre à la directrice », *La Fronde*, 9 juin 1902.

¹⁴⁴ Voir l'article de Frédéric Rauh, « Une lettre de M. Rauh », *Bulletin des fontenaysiennes*, octobre 1910.

¹⁴⁵ Voir son dossier, AN, F/17/24174.

contredit pas, dans les faits, le tableau dépeint par les fontenaysiennes : il donne une autre interprétation des faits.

Si « un clerc se définit toujours en référence à un héritage »¹⁴⁶, il est évident que pour l'élite féminine sortie de Fontenay, « l'ère Pécaut » est une référence commune et consensuelle. Félix Pécaut est bien de ceux qui ont servi de « levain pour les générations suivantes »¹⁴⁷. Certaines de ses idées, voire de ses formules, ont connu une grande postérité. Marthe Janin, Marie Fuster et Albertine Eidenschenk citent toutes trois le fameux « Osez être ! » qui, dans la bouche de Pécaut, est à la fois un appel à la hardiesse contre l'impératif de pudeur qui caractérise jusqu'alors l'éducation féminine et une invitation à chercher en tout son chemin ainsi qu'à exprimer une individualité propre. Cette formule est largement reprise dans les milieux féministes à la Belle Époque, par exemple chez Odette Laguerre¹⁴⁸, et à la veille de la Première Guerre mondiale, comme lorsque Julie Siegfried et Adrienne Avril de Sainte-Croix écrivent aux membres du Conseil national des femmes françaises qu'il faut « [se sentir] fières d'être les femmes de notre temps, [...] celles qui, enfin, "osent être" »¹⁴⁹. En 1919, quand l'institutrice syndicaliste Hélène Brion lance son propre journal, elle écrit en exergue la formule « Femme, ose être »¹⁵⁰. Penchée sur l'entre-deux-guerres, Christine Bard estime que « d'innombrables fois, cette phrase de Félix Pécaut sera citée par les féministes¹⁵¹ ».

La migration de cette formule des causeries matinales de Fontenay aux discours féministes de la Belle Époque, voire à ceux des années 1920, montre que le « Osez être ! » de Félix Pécaut cristallise une pensée nouvelle de l'éducation féminine qui justifie certaines aspirations pour le sexe faible. Centre d'impulsion d'un nouvel enseignement populaire, laïque et féminin, Fontenay dans ses jeunes années a eu une influence certaine sur les écoles normales de filles, voire sur la société de la Belle Époque, mais peut-être même au-delà. Ainsi, lorsqu'en 1948, cinquante ans après la mort de Pécaut et six ans après celle d'Albertine Eidenschenk, Christiane Persyn, devenue inspectrice primaire, rend hommage à l'ancienne directrice de l'école normale de Douai, elle qui n'a jamais connu Pécaut le présente comme une référence presque intemporelle commune aux enseignantes de sa génération. Cet héritage leur a été transmis par Albertine Eidenschenk dans ses conférences du matin, comme se le remémore son ancienne élève : « Vous vouliez que, suivant le désir de M. Pécaut, nous restions les gardiennes désignées des sentiments qui sont par excellence le propre de l'humanité, [...] enthousiasme pour les nobles causes, même pour celles de la vérité, de la justice et de la liberté, que certains revendiqueraient plutôt pour le sexe viril »¹⁵².

¹⁴⁶ Jean-François Sirinelli, « Effets d'âge et phénomène de génération dans le milieu intellectuel français », *Cahiers de l'IHTP*, n° 6, novembre 1987, p. 5-18.

¹⁴⁷ Jean-François Sirinelli, « Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 9, janvier-mars 1986, p. 97-108.

¹⁴⁸ Odette Laguerre, *Qu'est-ce que le féminisme*, Lyon, Société d'éducation et d'action féministes, 1905.

¹⁴⁹ Cité par Christine Bard, *Les filles de Marianne, op. cit.*, p. 47.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 254.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 416.

¹⁵² Christiane Persyn (inspectrice primaire), *Une grande éducatrice, Madame Eidenschenk-Patin, 1864-1942*, Avesnes, L'observateur, 1950, 27 p., p. 25.